

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI (Conseil d'Audit Formation).

BILAN
SOTIPAPIER
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	2014	2 013
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	V.1	236 134	176 294
Moins Amortissements		-182 748	-176 294
		53 386	-
Immobilisations corporelles	V.2	51 854 340	48 520 297
Moins Amortissements		-44 726 869	-42 685 310
		7 127 471	5 834 987
Immobilisations financières	V.3	1 608 720	1 461 594
Moins Provisions	V.3	-210 000	-210 000
		1 398 720	1 251 594
Total des actifs immobilisés		8 579 577	7 086 581
Total des actifs non courants		8 579 577	7 086 581
ACTIFS COURANTS			
Stocks	V.4	20 896 980	12 157 181
Moins Provisions		-260 522	-322 991
		20 636 458	11 834 190
Clients et comptes rattachés	V.5	13 392 049	18 908 129
Moins Provisions		-66 951	-74 549
		13 325 098	18 833 580
Autres actifs courants	V.6	1 980 799	447 814
Moins Provisions		-10 000	-
		1 970 799	447 814
Placements et autres actifs financiers	V.7	54 628	3 769 681
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	198 376	2 901 703
Total des actifs courants		36 185 359	37 786 968
TOTAL DES ACTIFS		<u>44 764 936</u>	<u>44 873 549</u>

BILAN
SOTIPAPIER
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2 014	2 013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		26 105 500	23 950 000
Réserves légales		2 395 000	2 170 000
Résultats reportés		720 237	325 430
Autres capitaux propres		166 745	237 353
Total des capitaux propres avant le résultat de l'exercice		29 387 482	26 682 783
Résultat de l'exercice		3 729 852	8 762 807
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	33 117 334	35 445 590
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provision pour risques	V.10	62 751	40 650
Total des passifs non courants		62 751	40 650
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.11	8 726 262	5 821 917
Autres passifs courants	V.12	2 373 531	2 554 169
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.13	485 058	1 011 223
Total des passifs courants		11 584 851	9 387 309
Total des passifs		11 647 602	9 427 959
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>44 764 936</u>	<u>44 873 549</u>

ETAT DE RESULTAT
SOTIPAPIER
Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	VI.1	62 746 320	55 432 930
Total des produits d'exploitation		62 746 320	55 432 930
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks		2 302 898	-695 832
Achats de marchandises consommés	VI.2	30 968 085	25 677 525
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	15 437 848	11 354 801
Charges de personnel	VI.4	4 016 330	3 843 120
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	2 010 048	1 230 742
Autres charges d'exploitation	VI.6	3 305 901	3 507 126
Total des charges d'exploitation		58 041 110	44 917 482
Résultat d'exploitation		4 705 210	10 515 448
Charges financières nettes	VI.7	-572 374	-442 881
Produits des placements	VI.8	90 766	385 279
Honoraires non récurrents	VI.9	-	-167 662
Autres gains ordinaires	VI.10	350 785	250 052
Résultat des activités ordinaires avant impôt		4 574 387	10 540 236
Impôt sur les bénéfices		-844 535	-1 777 429
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 729 852	8 762 807
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		3 729 852	8 762 807
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		3 729 852	8 762 807

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
SOTIPAPIER
Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		2 014	2 013
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		3 729 852	8 762 807
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 010 048	1 230 742
- Résorption de la prime de mise à niveau		-70 608	-249 322
- Variation des :			
* Stocks		-8 739 799	4 527 674
* Créances		5 516 080	-8 815 364
* Autres actifs		-1 532 985	1 407 027
* Fournisseurs et autres dettes		2 904 345	1 308 679
* Autres passifs		-180 638	694 005
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	3 636 295	8 866 248
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 393 884	-3 337 682
Décassements liés à la cession d'immobilisations financières		-147 126	-137 314
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	-3 541 010	-3 474 996
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Distribution de dividendes		-5 987 500	-5 967 500
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	-5 987 500	-5 967 500
Variation de trésorerie	VII.4	-5 892 215	-576 248
Trésorerie au début de l'exercice		5 660 161	6 236 409
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-232 054	5 660 161

I. Présentation de la société

La société «SOTIPAPIER», a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul). Elle produit du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Test Liner et du papier Fluting. Elle possède une capacité de production de 60.000 tonnes par an, emploie plus de 270 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 62 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2014.

II. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2014 est marqué par l'introduction en Bourse de la société «SOTIPAPIER» conformément à la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire du 20 août 2013 et ce par la cession de ses actionnaires au public de 9.580.000 actions représentant 40% des 23.950.000 actions formant l'intégralité du capital social au prix de 5 Dinars Tunisiens l'action.

Par ailleurs, malgré un chiffre d'affaires en hausse (+13,2%) et une demande qui reste très forte, le résultat de l'exercice 2014 n'a pas été en conformité avec les prévisions du Business Plan et notamment au niveau de l'EBITDA. Nous avons enregistré une hausse significative des prix de la pâte à papier conjuguée à une dévaluation du dinar par rapport au dollar US et à l'euro. L'augmentation du coût de l'énergie a aussi été importante avec deux fortes augmentations en janvier et mai 2014.

L'ensemble de ces éléments ont engendré un résultat en retrait par rapport à nos attentes au terme de l'exercice 2014.

Des investissements ont été réalisés courant l'exercice 2014 conformément au plan prévu et nous permettent de livrer des produits de meilleure qualité. Des ajustements de prix à la hausse ont été réalisés avec l'ensemble de nos clients, tant pour la filière Kraft que pour la filière Test/Fluting et ce à partir de juillet 2014.

Les fondamentaux de Sotipapier sont solides, notre plan de développement est en plein déploiement, ce qui nous permet d'être optimiste quant à l'avenir de la société.

De plus et par courrier de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) daté du 05 janvier 2015, la société «SOTIPAPIER» a été informée qu'un contrôle social sera réalisé sur la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014. En date du 23 février 2015, la caisse nationale de sécurité sociale a notifié à la société «SOTIPAPIER» le résultat de ce contrôle social. Cette notification a mis à la charge de la société «SOTIPAPIER» le paiement de cotisations complémentaires pour un montant s'élevant à 82.814 DT. Ce montant a été comptabilisé au niveau des charges de l'exercice 2014.

III. Référentiel comptable

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises régi par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et des principes comptables généralement admis.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés, ainsi que les notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

Les conventions comptables de base et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SOTIPAPIER sont libellés en Dinar Tunisien.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10%
Matériels et Outillages	30%
Matériels de transport	20%
A.A.I	20%
Mobiliers de bureau	20%

2- Stocks

Les stocks de «SOTIPAPIER» sont constitués des rubriques suivantes :

1. Stock de matières premières,
2. Stock de matières consommables,
3. Stock de produits finis au coût de production.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode FIFO (*First In First Out*).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (*CMP*).

3- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

1. La livraison a été effectuée,
2. Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
3. Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
4. Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

4- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

5- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 25 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, il a été décidé de constituer une provision pour IDR, et ce, afin de tenir compte de cet engagement futur de la société.

Cette provision a été estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie telle que définie par la norme IAS 19 «Avantages du personnel».

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 236.134 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	34 491	-	34 491
Immobilisations incorporelles en cours	25 349	-	25 349
Total	236 134	176 294	59 840

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 51.854.340 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	5 417 897	5 333 509	84 388
A.A.I	1 458 175	1 406 960	51 215
Outillage industriel	41 406 732	39 899 881	1 506 851
Matériel de transport	1 390 087	1 370 944	19 143
M.M.B	340 665	293 512	47 153
Avance sur acquisition d'immobilisations	1 635 820	10 527	1 625 293
Total	51 854 340	48 520 297	3 334 043

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Participations	643 225	643 225	-
Dépôts et cautionnements	965 495	818 369	147 126
Total	1 608 720	1 461 594	147 126

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Marina Hôtel	350 000	350 000	-
ECRT	200 000	200 000	-
BTS	40 000	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-
SOFIJA	15 000	15 000	-
SODEK	10 000	10 000	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-
TUNISAIR	225	225	-
Total brut	643 225	643 225	-
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	433 225	433 225	-

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.
Les dépôts et cautionnements se rapportent essentiellement aux avances sur la consommation de gaz et d'électricité.

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2014 à 20.896.980 DT contre 12.157.181 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Matières premières	12 834 608	2 707 261	10 127 347
Fournitures consommables	3 805 264	2 889 915	915 349
Produits finis	3 013 054	4 274 839	-1 261 785
Produits finis importés	1 244 054	2 285 166	-1 041 112
Total brut	20 896 980	12 157 181	8 739 799
Moins Provisions	-260 522	-322 991	-62 468
Total net	20 636 458	11 834 190	8 802 267

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2014 à 260.522 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2014 à 13.392.049 DT contre 18.908.129 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Clients KRAFT	2 230 736	359 319	1 871 417
Clients PAP BLANC	363	363	-
Clients DOUTEUX BLANC	66 951	74 549	-7 598
Clients LINER	1 201 551	778 137	423 414
Clients ventes d'énergie	658 049	532 430	125 619
Clients ventes au comptant	2 402	2 402	-
Effets à recevoir KRAFT	7 090 112	12 509 180	-5 419 068
Effets à recevoir LINER	911 053	4 168 021	-3 256 968
Chèques en portefeuille	1 230 832	483 728	747 104
Total brut	13 392 049	18 908 129	-5 516 080
Moins Provisions	-66 951	-74 549	7 598
Total net	13 325 098	18 833 580	-5 508 482

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2014 à 1.980.799 DT contre 447.814 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs locaux	24 302	5 243	19 059
Fournisseurs étrangers	9 211	50 672	-41 461
Avances	82 868	91 953	-9 085
Etat impôts et taxes (TVA)	1 178 187	259 701	918 486
Débiteurs divers	43 040	11 103	31 937
Charges constatées d'avance	91 379	29 142	62 237
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	551 812	-	551 812
Total brut	1 980 799	447 814	1 532 985
Moins Provisions	-10 000	-	-10 000
Total net	1 970 799	447 814	1 522 985

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2014, comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Prêts au personnel	21 220	33 035	-11 815
Prêts cadre	31 062	44 062	-13 000
Prêts CNSS	2 346	2 270	76
Placements sicav	-	3 690 314	-3 690 314
Total	54 628	3 769 681	-3 715 053

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2014 à 198.376 DT contre 2.901.703 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
ATB MEGRINE	167 186	-	167 186
BT	-	685 357	-685 357
BANQUE ZITOUNA	-	8 771	-8 771
UBCI	-	-	-
BNA TUNIS	-	14 871	-14 871
Effets remis à l'escompte	-	-	-
Effets remis à l'encaissement	1 909	2 158 472	-2 156 563
Caisse BELLY	29 281	34 232	-4 951
Total	198 376	2 901 703	-2 703 327

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Actionnaires	31/12/2014		31/12/2013	
	Montant	%	Montant	%
HAN LUX SARL	2 854 339	10,93%	8 056 780	33,64%
Value Consulting	4 377 561	16,77%	4 354 110	18,18%
HAN TN	4 377 560	16,77%	4 354 110	18,18%
Abdelkader Hamrouni	4 942 648	18,93%	6 943 811	28,99%
CTKD	1 308 000	5,01%	-	0,00%
Mohamed Fourati	-	0,00%	75 695	0,32%
Maissa Hamrouni	-	0,00%	62 659	0,26%
Chaima Hamrouni	-	0,00%	62 659	0,26%
Mhirs Asma	-	0,00%	23 304	0,10%
Salha Mzabi	-	0,00%	9 222	0,04%
Adellatif Hamrouni	-	0,00%	3 825	0,02%
Khairuddin Hamrouni	-	0,00%	3 825	0,02%
Divers public	8 245 392	31,58%	-	0,00%
Total	26 105 500	100%	23 950 000	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2014 à 33.117.334 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	23 950 000	2 170 000	325 430	237 353	8 762 807	35 445 590
Réserves légales	-	225 000	-	-	-225 000	-
Résultats reportés	-	-	394 807	-	-394 807	-
Dividendes	-	-	-	-	-5 987 500	-5 987 500
Résorption de la prime de mise à niveau	-	-	-	-70 608	-	-70 608
Augmentation du capital	2 155 500	-	-	-	-2 155 500	-
Résultat 2014	-	-	-	-	3 729 852	3 729 852
Capitaux propres au 31/12/2014	26 105 500	2 395 000	720 237	166 745	3 729 852	33 117 334

10. Provision pour risques et charges

La provision concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 62.751 DT au 31 décembre 2014 contre 40.650 DT au 31 décembre 2013.

11. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 8.726.262 DT contre 5.821.917 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs locaux	2 963 957	2 209 295	754 662
Fournisseurs étrangers	3 859 932	2 910 973	948 959
Fournisseurs effets à payer	977 822	701 649	276 173
Fournisseurs, factures non parvenues	924 551	-	924 551
Total	8 726 262	5 821 917	2 904 345

12. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2014 à 2.373.531 DT contre 2.554.169 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Clients Kraft	83	-	83
Clients Liner	2 253	140	2 113
Rémunérations dues au personnel	3 934	8 765	-4 831
I U R	100 129	89 752	10 377
Etat droit de douane	1 911	114 190	-112 279
Etat impôt sur les bénéfices	-	480 423	-480 423
TVA sur transport 12 %	37	68	-31
TVA sur vente 18%	2 525	4 872	-2 347
TVA sur société non résidente	47 126	-	47 126
Timbre loi 93-53 du 17/05/93	92	65	27
Retenue 1.5%	21 021	1 045	19 976
Retenue 5%	3 655	561	3 094
Retenue 15%	48 227	-	48 227
Créditeurs divers	2 219	-	2 219
Dettes envers les actionnaires	1 003	1 003	-
CNSS	321 445	295 323	26 122
Charges à payer	1 589 917	1 356 049	233 868
Congés à payer	227 954	201 913	26 041
Total	2 373 531	2 554 169	-180 638

13. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 485.058 DT contre 1.011.223 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
RET UGTT	1 668	876	792
A T B EL JAZIRA	-	1 133	-1 133
BT GROMBALIA	3 321	255 315	-251 994
BT	67 454	-	67 454
S T B MEGRINE	74 216	297 853	-223 637
U I B	-	386	-386
BIAT	112 491	19 461	93 030
B.S	332	332	-
BANQUE DE L'HABITAT	-	1	-1
B N A TUNIS	125 995	-	125 995
BTK	-	1 250	-1 250
AB AMEN BANK	48 573	136 238	-87 665
UBCI	51 008	269 113	-218 105
ATB MEGRINE	-	29 265	-29 265
Total	485 058	1 011 223	-526 165

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2014 à 62.746.320 DT contre 55.432.930 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Vente Kraft	39 758 438	37 821 539	1 936 899
Vente Liner	16 703 652	15 437 468	1 266 184
Vente Energie	1 819 830	1 776 090	43 740
Autres	398 375	397 833	542
Ventes Kraft importé	4 116 745	-	4 116 745
Ristourne	-50 720	-	-50 720
Total	62 746 320	55 432 930	7 313 390

2. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés s'élèvent au 31 décembre 2014 à 30.968.085 DT contre 25.677.525 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Variation stock de MP	-10 127 347	6 500 011	-16 627 358
Achats vieux papier étranger	2 518 585	2 126 896	391 689
Achat pâte à papier	31 635 325	11 195 005	20 440 320
Achats MP locale V Papier	3 049 449	3 386 496	-337 047
Achat Papier KRAFT	2 733 322	2 161 875	571 447
Frais sur achats	1 158 751	307 242	851 509
Total	30 968 085	25 677 525	5 290 560

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats et approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2014 à 15.437.848 DT contre 11.354.801 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Consommation GAZ	9 301 322	7 442 546	1 858 776
Achats électricité	692 277	213 791	478 486
Achats eau	51 671	49 632	2 039
Variation stock autres approvisionnement	-915 349	-1 276 505	361 156
Achats emballages	160 214	156 545	3 669
Achats pièces de rechange	1 717 738	1 049 021	668 717
Achats gasoil	185 527	83 320	102 207
Fourniture de bureau	48 584	40 717	7 867
Achats matières consommables	2 488 371	2 637 378	-149 007
Achats feutre et toile	481 335	320 551	160 784
Achats consommables locales	20 950	392 172	-371 222
Frais sur achats	188 930	245 633	-56 703
Achats MP en transit	1 016 278	-	1 016 278
Total	15 437 848	11 354 801	4 083 047

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2014 à 4.016.330 DT contre 3.843.120 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Salaires de base	2 139 293	2 237 318	-98 025
Primes	882 771	693 893	188 878
Congés payés	193 221	282 829	-89 608
Indemnités de stage	3 120	750	2 370
Indemnités apprentissage	7 336	15 881	-8 545
Indemnités stage sivp	1 113	1 675	-562
Charges sociales légales	727 237	553 135	174 102
Accidents de travail	62 239	57 639	4 600
Total	4 016 330	3 843 120	173 210

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2.010.048 DT contre 1.230.742 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Dotations aux amortissements	2 048 014	1 188 149	859 865
Provision pour départ à la retraite	22 101	40 650	-18 549
Reprises/Provision pour dépréciation des comptes clients	-7 598	50 079	-57 677
Reprises/provisions pour dépréciation des stocks	-322 991	-48 136	-274 855
Provision pour dépréciation de stocks	260 522	-	260 522
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	10 000	-	10 000
Total	2 010 048	1 230 742	779 306

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2014 à 3.305.901 DT contre 3.507.126 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Location	197 501	309 027	-111 526
Entretien	990 600	1 248 898	-258 298
Assurance	49 165	51 981	-2 816
Honoraires	835 766	716 441	119 325
Publicité	76 272	8 326	67 946
Transport	410 557	709 868	-299 311
Déplacement	43 047	36 773	6 274
Missions et réceptions	24 802	15 559	9 243
Frais postaux et de télécom	31 574	26 128	5 446
Frais bancaires	132 861	90 133	42 728
Subventions et dons	6 333	2 630	3 703
Jetons de présence	75 000	75 000	-
Impôts et taxes	229 649	206 316	23 333
Pertes	2 367	10 046	-7 679
Charges diverses ordinaires	64 794	-	64 794
Contribution conjoncturelle	135 613	-	135 613
Total	3 305 901	3 507 126	-201 225

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2014 à 572.374 DT contre 442.881 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Pertes de change	375 199	264 468	110 731
Gains de change	-241 351	-5 693	-235 658
Intérêts sur escompte effets	349 754	138 753	211 001
Intérêts sur comptes courants	88 772	45 353	43 419
Total	572 374	442 881	129 493

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2014 à 90.766 DT contre 385.279 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Produits des participations	77 022	266 339	-189 317
Revenus des placements sicav	11 605	36 607	-25 002
Plus-value sur placements	0	79 087	-79 087
Intérêts sur comptes courants	2 139	3 246	-1 107
Total	90 766	385 279	-294 513

9. Honoraires non récurrents

Les honoraires non récurrents qui s'élevaient au 31 décembre 2013 à 167.662 DT correspondent aux charges engagées par la société dans le cadre de son introduction en bourse.

10. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 350.785 DT contre 250.052 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Résorption prime mise à niveau	70 608	249 322	-178 714
Gains extraordinaires	4 570	730	3 840
Remboursement assurance	275 607	-	275 607
Total	350 785	250 052	100 733

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- **Amortissements et provisions**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Amortissements immob incorporelles	182 748	176 294	6 454
Amortissements immob corporelles	44 726 869	42 685 310	2 041 559
Provisions sur stocks	260 522	322 989	-62 467
Provisions clients et comptes rattachés	66 951	74 549	-7 598
Provision pour risques et charges	62 751	40 650	22 101
Provision pour comptes fournisseurs	10 000	-	10 000
Total	45 309 841	43 299 792	2 010 048

- **Résorption de la prime de mise à niveau**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Prime de mise à niveau	70 608	141 217	-70 609
Total	70 608	141 217	-70 609

- **Variation des stocks**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Stocks	20 896 980	12 157 181	8 739 799
Total	20 896 980	12 157 181	8 739 799

- **Variation des créances**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Clients KRAFT	2 230 736	359 319	1 871 417
Clients PAP BLANC	363	363	-
Clients DOUTEUX BLANC	66 951	74 549	-7 598
Clients LINER	1 201 551	778 137	423 414
Clients ventes d'énergie	658 049	532 430	125 619
Clients ventes au comptant	2 402	2 402	0
Effets à recevoir KRAFT	7 090 112	12 509 180	-5 419 068
Effets à recevoir LINER	911 053	4 168 021	-3 256 968
Chèques en portefeuille	1 230 832	483 728	747 104
Total net	13 392 049	18 908 129	-5 516 080

- **Variation des autres actifs**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs locaux	24 302	5 243	19 059
Fournisseurs étrangers	9 211	50672	-41461
Avances	82 868	91 953	-9 085
Etat impôts et taxes (TVA)	1 178 187	259 701	918 486
Débiteurs divers	43 040	11 103	31 937
Charges constatées d'avance	91 379	29 142	62237
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	551 812	-	551 813
Total	1 980 799	447 814	1 532 985

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs locaux	2 963 957	2 209 295	754 662
Fournisseurs étrangers	3 859 932	2 910 973	948 959
Fournisseurs effets à payer	977 822	701 649	276 173
Fournisseurs, factures non parvenues	924 551	-	924 551
Total	8 726 262	5 821 917	2 904 345

- **Autres passifs courants**

Libellé	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Variation
Clients Kraft	83	-	83
Clients Liner	2 253	140	2113
Rémunérations dues au personnel	3 934	8 765	-4831
I U R	100 129	89 752	10377
Etat droit de douane	1 911	114 190	-112 279
Etat impôt sur les bénéfices	-	480 423	-480 423
TVA sur transport 12 %	37	68	-31
TVA sur vente 18%	2 525	4 872	-2 347
TVA sur société non résidente	47 126	-	47 126
TVA à payer	92	-	92
Timbre loi 93-53 du 17/05/93	21 021	65	20956
Retenue 1.5%	3 655	1 045	2610
Retenue 5%	48 227	561	47666
Créditeurs divers	2 219	-	2 219
Dettes envers les actionnaires	1 003	1 003	-
CNSS	321 445	295 323	26 122
Charges à payer	1 589 917	1 356 049	233 868
Congés à payer	227 954	201 913	26 041
Total	2 373 531	2 554 169	-180 638

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes : Acquisition de matériel et outillage industriel pour un montant de 3.142.671 dont 1.635.820 correspondant à des avances versées à des fournisseurs, à la réalisation d'aménagements et finitions du bâtiment ainsi que d'autres agencements et aménagement s'élevant respectivement à 84.388 DT et 51.215 DT, à l'achat de matériel de bureau pour 47.153 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Suivant la décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2014, ayant approuvé les états financiers au 31/12/2013, la société a procédé à la distribution de dividendes au profit des actionnaires pour un montant global de 5.987.500 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie au début de 2014	Trésorerie à fin 2014	Variation
Liquidités et équivalent de liquidités	Se référer à la note V.8	2 901 703	198 376	2 703 327
Concours bancaires	Se référer à la note V.13	-1 011 223	-485 058	-526 165
Placements et autres actifs financiers	Se référer à la note V.7	3 769 681	54 628	3 715 053
Total		5 660 161	-232 054	5 892 215

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

A notre connaissance, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la date de clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et
- Ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société CTTM, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER des frais d'entretien et de réparation totalisant 2.093 DT.
- La société SOTOPAPIER a facturé à la société ECRT, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, sa quote-part dans les frais de location du dépôt sis à Mégrine Saint Gobain pour la période allant du 19 septembre 2014 au 31 décembre 2014 et ce pour un montant de 28.000 DT.
- La société SOTIPAPIER a cédé, en 2012, à M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, 4 lots de terrain, dont la vocation est agricole, pour leur valeur nette comptable qui s'élève à 531.939 DT et ce dans le but de régulariser leur situation et les rétrocéder à SOTIPAPIER. La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur les 4 terrains cités précédemment. Les contrats ont été conclus le 01/05/2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2014, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- La société SOTIPAPIER a conclu avec la société HAN TN, actionnaire, un contrat de prestation de service en vue d'accomplir des missions d'audit économique, social, technique et administratif ainsi que des prospections de marché. Le montant facturé au titre des prestations fournies au cours de l'exercice 2014, s'élève à 315.253 DT. Ce montant inclut la prise en charge par HAN TN de la rémunération du Directeur Général. Au 31 décembre 2014, les dettes envers la société HAN TN s'élèvent à 353.083 DT.
- Courant 2014, la société SOTIPAPIER a constaté en produits les dividendes à encaisser auprès de la société ECRT, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, et ce pour un montant de 77.022 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les autres transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2014 :

Transactions au cours de l'exercice 2014 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service par nature
GNC	3 714 794	-	-
ECRT (*)	-	1 309 282	-
COSEMAT	-	-	88 955 Transit
CTTM	-	-	448 806 Transport
JTL	-	-	119 564 Conseil et assistance
Total	3 714 794	1 309 282	657 325

(*) SOTIPAPIER détient 40% du capital de la société ECRT.

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2014 :

Société	Solde fournisseur	Solde client
GNC	-	260 400
ECRT	545 293	-
COSEMAT	18 015	-
CTTM	86 610	-
Total	649 918	260 400

Obligations et engagements envers les dirigeants:

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Le directeur général ne perçoit aucune rémunération directe auprès de la société SOTIPAPIER. Sa rémunération est prise en charge par la société HAN TN et fait partie des honoraires facturés dans le cadre de la convention ci-haut indiquée.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2014, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charge de l'exercice s'est élevé à 75.000 DT.

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2013	Acquisitions au 31/12/2014	Reclassements 31/12/2014	Valeur brute au 31/12/2014	Amortiss. antérieurs	Dotations au 31/12/2014	Amortiss. Cumulés au 31/12/2014	V.C.N au 31/12/2014
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	176 294	-
Logiciels	-	34 491	-	34 491	-	6 455	-	28 036
Immobilisations en cours	-	-	-	25 349	-	-	-	25 349
Total des immobilisations incorporelles	176 294	34 491	-	236 134	176 294	6 455	182 748	53 386
Terrain	204 964	-	-	204 964	-	-	-	204 964
Construction	1 999 387	47 253	-	2 046 640	1 884 671	-90 839	1 793 832	252 808
Construction MP2	612 644	-	-	612 644	612 644	-	612 644	-
Construction MP3	802 893	-	-	802 893	710 790	80 289	791 079	11 814
Construction MAG STOCK PB+CHAUD NOUV ADMIN+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	508 512	-	-	508 512	354 958	50 851	405 809	102 703
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	183 095	61 032	244 127	366 189
MATERIELS ET OUTILLAGE	15 604 667	1 554 425	49 824	17 109 268	12 105 081	1 437 578	13 542 659	3 566 609
MATERIEL D'EXPLOITATION MP2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 798	-	1 352 798	1
TURBINE A GAZ	5 946 599	2 250	-	5 948 849	5 946 599	451	5 947 050	1 799
REVISION GENERALE TURBINE	1 212 493	-	-	1 212 493	728 980	322 342	1 051 322	161 171
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106	241 106	-	241 106	-
AAI	1 406 960	51 215	-	1 458 175	1 345 967	25 152	1 371 119	87 056
MATERIEL ROULANTS	1 370 944	125 211	106 068	1 390 087	1 029 555	59 798	1 089 353	300 734
MMB	293 512	81 643	34 491	340 665	256 847	12 746	269 593	71 072
Avance sur acquisition d'immobilisations	10 527	1 635 820	10 527	1 635 820	-	-	-	1 635 820
Total des immobilisations corporelles	48 520 297	3 534 953	200 910	51 854 340	42 685 310	2 041 559	44 726 869	7 127 471
Total	48 696 591	3 569 444	200 910	52 090 474	42 861 604	2 048 014	44 909 617	7 180 857

RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société SOTIPAPIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 33.117.334 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 3.729.852 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTIPAPIER au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société SOTIPAPIER eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne.

Tunis, le 30 avril 2015

Conseil Audit Formation
Abderrahmen Fendri

RAPPORT SPECIAL

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
SOTIPAPIER
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées en 2014 (Autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

1. La société CTTM, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER des frais d'entretien et de réparation totalisant 2.093 DT.
2. La société SOTIPAPIER a facturé à la société ECRT, société du groupe de l'actionnaire M. Abdelkader Hamrouni, sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 19 septembre 2014 au 31 décembre 2014 et ce pour un montant de 28.000 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2014 :

Transactions au cours de l'exercice 2014 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service par nature
GNC	3 714 794	-	-
ECRT (*)	-	1 309 282	-
COSEMAT	-	-	88 955 Transit
CTTM	-	-	448 806 Transport
JTL	-	-	119 564 Conseil et assistance
Total	3 714 794	1 309 282	657 325

(*) : SOTIPAPIER détient 40% du capital de la société ECRT.

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2014 :

Société	Solde fournisseur	Solde client
GNC	-	260 400
ECRT	545 293	-
COSEMAT	18 015	-
CTTM	86 610	-
Total	649 918	260 400

2. Conventions et opérations réalisées en 2014 relatives à des conventions antérieures (Autres que les rémunérations des dirigeants)

1. Courant l'exercice 2012, la société SOTIPAPIER a conclu avec la société HAN TN, actionnaire, un contrat de prestation de services en vue d'accomplir des missions d'audit économique, social, technique et administratif ainsi que des prospections de marché. Le montant facturé au titre des prestations fournies au cours de l'exercice 2014, s'élève à 315.253 DT. Ce montant inclut la prise en charge par HAN TN de la rémunération du Directeur Général. Au 31 décembre 2014, les dettes envers la société HAN TN s'élèvent à 353.083 DT.
2. La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2014, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Le directeur général ne perçoit aucune rémunération directe auprès de la société SOTIPAPIER. Sa rémunération est prise en charge par la société HAN TN et fait partie des honoraires facturés dans le cadre de la convention ci-haut indiquée.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2014, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 75.000 DT.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 avril 2015

Conseil Audit Formation
Abderrahmen Fendri